

First Phosphate annonce la clôture d'un financement par placement privé sursouscrit

Toronto, Ontario--(Newsfile Corp. - 27 décembre 2022) - First Phosphate Corp. (« **First Phosphate** » ou la « **Société** ») est heureuse d'annoncer la clôture de son financement par placement privé sans courtier (l'« **Offre** ») d'Actions du capital-actions de la Société (les « **Actions** »), annoncé précédemment.

L'Offre a été sursouscrite, totalisant un produit brut de 2 345 377 \$. De ce fait, la Société a émis un total de 4 333 078 d'unités directement chiffrables (« **Unités HD** ») (telles que définies dans le communiqué de presse de la Société du 28 novembre 2022) et 2 072 000 d'unités accréditives (« **Unités FT** ») (telles que définies dans le communiqué de presse de la Société du 28 novembre 2022).

L'offre a été menée par la direction, le conseil d'administration, le géologue en chef et les associés d'affaires de First Phosphate, qui ont souscrit un total de 978 342 Unités HD et 617 000 Unités FT totalisant un produit brut de 589 220 \$.

Les recettes du placement devraient être affectées aux fins générales du fonds de roulement et pour les activités d'exploration. Toutes les Actions émises dans le cadre de l'Offre sont soumises à une période de détention légale de quatre mois et un jour. De plus, les Actions émises dans le cadre de l'Offre sont assujetties à un blocage contractuel dont le calendrier de libération varie sur une période de 12 mois suivant l'inscription des Actions de la Société inscrites à la cote d'une bourse.

Dans le cadre de l'Offre, la Société a payé 79 440 \$ de frais d'intermédiation et a émis 207 057 bons de souscription (« **Bons de souscription compensatoires** »). Les Bons de souscription compensatoires garantissent un prix de 0,50 \$ par Action avant le 31 décembre 2025.

Mise à jour sur les options d'achat d'actions

La Société annonce également aujourd'hui qu'elle a approuvé l'octroi de 3 150 000 d'options d'achat d'Actions ordinaires de la Société (les « **Options** ») à certaines personnes admissibles de la Société, à un prix de levée de 0,35 \$ par Action, avec une date d'expiration de trois ans à compter de la date à laquelle les Actions de la Société commencent à être négociées sur une bourse de valeurs au Canada (l'« **Inscription** »). Les Options sont assujetties à une acquisition sur une certaine période, de sorte que 25 % d'entre elles sont acquises immédiatement après l'Inscription à la cote, avec des augmentations de 25 % tous les six mois par la suite. Les conditions des Options attribuées sont conformes au plan d'options sur actions de la Société approuvé par les actionnaires de la Société le 25 août 2022. Tous les titres émis sont soumis à une période de détention légale de quatre mois plus un jour à compter de la date d'émission, conformément à la législation sur les valeurs mobilières applicable.

Actions pour le règlement d'une dette

La Société a remboursé 94 500 \$ à un créancier sans lien de dépendance pour 100 000 actions, qui sont soumises à une période de détention légale de quatre mois et un jour.

Opération entre personnes alliées

Certains administrateurs, dirigeants et autres initiés de la Société (« **Parties intéressées** ») ont acheté ou acquis la direction ou le contrôle d'un total de 617 214 Actions et 269 357 Bons de souscription d'Actions ordinaires dans le cadre de l'Offre. Le placement auprès de ces personnes constitue une « opération entre personnes alliées » au sens du Règlement 61-101 sur les mesures de protection des porteurs minoritaires lors d'opérations particulières. (« **Règlement 61-101** »). En dépit des dispositions précédentes, la Société s'est appuyée sur les dispenses de l'obligation d'évaluation officielle et

d'approbation des porteurs minoritaires du Règlement 61-101 en vertu des sections 5.5(a) et 5.7(1)(a) du Règlement 61-101, puisque la juste valeur marchande des Actions achetées ne dépassera pas 25 % de la capitalisation boursière de la Société. La Société n'a pas déposé de déclaration de changement important liée à l'Offre plus de 21 jours avant sa clôture prévue, comme l'exige le Règlement 61-101, car la Société a besoin d'affecter la contrepartie reçue dans le cadre de l'Offre à son fonds de roulement de façon immédiate.

Rapports d'alerte précoce

John Passalacqua déposera un rapport d'alerte précoce conformément au Règlement 62-104 sur les offres publiques d'achat et de rachat, ainsi qu'au Règlement 62-103 sur le système d'alerte et les questions connexes touchant les offres publiques et les déclarations d'initiés. Shpirtrat Trust, dont M. John Passalacqua est un fiduciaire, a acquis 115 000 Unités HD au prix de 0,35 \$ par Unité HD, pour un total de 40 250 \$ dans le cadre de l'Offre. Une société détenue et contrôlée par M. Passalacqua a également été octroyée 600 000 Options. Avant l'acquisition, M. Passalacqua possédait et contrôlait un total de 8 258 395 d'Actions, ce qui représentait environ 24,16 % des Actions alors en circulation. Après l'acquisition, M. Passalacqua possède et contrôle un total de 8 373 395 d'Actions, 57 500 Bons de souscription et 1 200 000 d'Options, soit environ 19,72 % des Actions en circulation sur une base non diluée et 22,02 % sur une base partiellement diluée, en supposant l'exercice des 57 500 Bons de souscription et du 1 200 000 d'Options qu'il détient.

La participation des initiés dans le placement a été réalisée à des fins d'investissement. À l'avenir, les initiés évalueront de temps à autre leur investissement dans la Société et pourront, en fonction de cette évaluation, des conditions du marché et d'autres circonstances, augmenter ou diminuer leur participation selon les circonstances par le biais de transactions sur le marché, d'ententes privées ou autrement. Une copie des rapports d'alerte précoce sera disponible sur la base de données SEDAR à l'adresse www.sedar.com sous le profil de la Société ou en contactant la Société au (416) 200-0657.

-30-

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Relations avec les investisseurs: investor@firstphosphate.com

Relations avec les médias : media@firstphosphate.com

Site Web: www.FirstPhosphate.com

Suivez First Phosphate sur les médias sociaux:

Twitter: <https://twitter.com/FirstPhosphate>

LinkedIn: <https://www.linkedin.com/company/first-phosphate/>

À propos de First Phosphate Corp.

First Phosphate est une société d'exploration et de développement minier entièrement dédiée à l'extraction et au raffinage de phosphate de pointe pour l'industrie des batteries lithium-fer-phosphate (batteries LFP). First Phosphate s'engage à produire à un niveau de pureté élevé, à une échelle de qualité ESG et avec une faible empreinte carbone anticipée. First Phosphate prévoit s'intégrer directement dans les fonctions de recherche et développement (R&D) et des chaînes d'approvisionnement des principaux producteurs de batteries LFP nord-américains qui ont besoin de phosphate de qualité « batterie » provenant d'une source d'approvisionnement constante et sûre. First Phosphate détient plus de 1 500 km carrés de claims qu'elle développe activement dans la région du Saguenay, Qc (Canada). Les propriétés de First Phosphate sont constituées d'une formation de roche ignée anorthosite rare qui produit généralement un concentré de phosphate de grande pureté, dépourvu de métaux lourds nuisibles.

Informations prospectives et mises en garde

Certains renseignements contenus dans le présent communiqué de presse constituent des énoncés prospectifs au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables. Toutes les déclarations contenues dans ce communiqué de presse qui ne sont pas des déclarations de faits historiques peuvent être considérées comme des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs sont souvent accompagnés de termes tels que « peut », « devrait », « prévoir », « s'attendre à », « potentiel », « croire », « avoir l'intention » ou la forme négative de ces termes et expressions similaires. Les énoncés prospectifs figurant dans le présent communiqué de presse comprennent des énoncés concernant le moment prévu de la clôture de l'Offre, l'emploi prévu du produit tiré du placement et l'obtention des approbations requises.

Ces énoncés impliquent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs, qui peuvent faire en sorte que les résultats, performances ou réalisations réels diffèrent sensiblement de ceux exprimés ou sous-entendus par ces énoncés, y compris, mais sans s'y limiter : l'incapacité de la Société à réaliser l'Offre et/ou à utiliser les recettes selon les conditions et dans les délais prévus, en tout ou en partie; et l'incapacité de la Société à obtenir les approbations requises pour réaliser l'Offre ou la réaliser selon les conditions et le calendrier proposés.

Les lecteurs sont avisés que la liste qui précède n'est pas exhaustive. Les lecteurs sont également priés de ne pas se fier indûment aux énoncés prospectifs, car rien ne garantit que les plans, les intentions ou les attentes sur lesquels ils sont fondés se réaliseront. Ces renseignements, bien qu'ils aient été jugés raisonnables par la direction au moment de leur préparation, pourraient se révéler inexacts et les résultats réels pourraient différer considérablement de ceux prévus.

Les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué de presse sont expressément visés par la présente mise en garde et reflètent les attentes de la Société à la date des présentes et sont susceptibles de changer par la suite. La Société ne s'engage aucunement à mettre à jour ou à réviser les énoncés prospectifs, que ce soit par suite de nouveaux renseignements, de nouvelles estimations ou de nouveaux avis, d'événements ou de résultats futurs ou autrement, ni à expliquer toute différence importante entre les événements réels subséquents et ces énoncés prospectifs, sauf si les lois applicables l'exigent.



To view the source version of this press release, please visit <https://www.newsfilecorp.com/release/149504>